

AAPPMA DES PÊCHEURS DE LA VALLÉE DES LACS GÉRARDMER

TARIF DES CARTES DE PÊCHE 2020

CARTE ANNUELLE PERSONNE MAJEURE (plus de 18 ans au 1 ^{er} janvier)	:	85 €
CARTE ANNUELLE PERSONNE MAJEURE	:	48,80€
<i>(Possédant déjà une carte de pêche et ayant donc acquitté le timbre CPMA 2020)</i>		
CARTE ANNUELLE PERSONNE MINEURE (de + 12 ans à – de 18 ans au 1 ^{er} janvier)	:	22 €
CARTE ANNUELLE PERSONNE MINEURE	:	19,30 €
<i>(Possédant déjà une carte de pêche et ayant donc acquitté le timbre CPMA 2020)</i>		
CARTE ANNUELLE DECOUVERTE (jeune de – de 12 ans au 1 ^{er} janvier)	:	6 €
CARTE PROMO DECOUVERTE FEMME (+ de 18 ans au 1 ^{er} janvier)	:	35 €
<i>(Attention : pêche à une seule canne)</i>		
CARTE HEBDOMADAIRE (<i>pas de vente aux mineurs(-18) possédant 1 carte annuelle</i>):		33 €
CARTE HEBDOMADAIRE (<i>pas de vente aux mineurs(-18) possédant 1 carte annuelle</i>) :		20 €
<i>(Pour un pêcheur adulte possédant déjà une carte et ayant donc acquitté le timbre CPMA 2020)</i>		
CARTE JOURNALIERE (<i>pas de vente aux mineurs(-18) possédant 1 carte annuelle</i>) :		17,50 €
CARTE JOURNALIERE (<i>pas de vente aux mineurs(-18) possédant 1 carte annuelle</i>) :		13,60 €
<i>(Pour un pêcheur adulte possédant déjà une carte et ayant donc acquitté le timbre CPMA 2020)</i>		

Toutes ces cartes vous donnent le droit de pêche sur les lots de l'AAPPMA des Pêcheurs de la Vallée des Lacs qui sont entièrement **EN 1° CATEGORIE PISCICOLE ET DU DOMAINE PRIVE** avec 1 seule canne (*tenu à la main*) en rivières et ruisseaux et 3 cannes (*sous la surveillance du pêcheur*) (*sauf pour la carte découverte femme : 1 seule canne*) sur les 2 lacs de Gérardmer et de Longemer.

Il n'y a aucune réciprocité avec d'autres regroupements (URNE, EHGO, CHI, Carte Interdépartementale). La seule réciprocité locale (payante, voir tarif annexe) qui regroupe 8 autres AAPPMA autour de Gérardmer est dénommée Groupement d'Action Piscicole (G.A.P.)

Avec la carte annuelle est délivré un carnet de prises sur lequel doit être inscrit immédiatement toute capture de salmonidé conservé par le pêcheur (limité à 6 truites FARIO et ARC en CIEL maximum par jour, lacs et rivières compris) .Tout poisson non inscrit lors d'un contrôle fera l'objet d'un P.V. par la garderie. La pêche de la carpe, de nuit, n'est pas autorisée.

De plus les cartes annuelles délivrées par l'AAPPMA de Gérardmer vous donnent également le droit de pêche à **une canne sur tout le territoire français : Lacs, canaux, fleuves et rivières de 1° et 2° catégorie piscicole et ressortant du domaine public.** (Se renseigner en mairie ou préfecture du lieu de pêche).

RÉCIPROCITÉ G. A. P. 2020



Le **G**roupement d' **A**ction **P**iscicole

Regroupe les 9 AAPPMA des Hautes Vosges suivantes :

Cornimont, La Bresse, Gérardmer, Le Ménil, Le Tholy, Vagney, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon-Docelles, Ventron.

Ce qui vous donne le droit de pêche dans 5 lacs, 7 étangs et de nombreux ruisseaux et rivières de 1^{ère} catégorie du domaine privé.

ATTENTION : chaque AAPPMA possède sa réglementation particulière qui est à consulter sur le dépliant GAP remis à l'achat du timbre.

**IMPORTANT ! CES 9 AAPPMA N'ADHERENT A AUCUNE AUTRE
RECIPROCITE
(EHGO - CHI – URNE- ou INTERDEPARTEMENTALE)**

Tarif du timbre GAP Réciprocité 2020 :

- | | |
|---|---------------|
| <i>o Pour les cartes annuelles personnes majeures (plus de 18 ans)</i> | <i>} 15 €</i> |
| <i>o Pour les cartes annuelles personnes mineures (de 12 à 18 ans)</i> | <i>}</i> |
| <i>o Pour les cartes annuelles promo «découverte femme»</i> | <i>} 8€</i> |
| <i>o Pour les cartes hebdomadaires «vacances»</i> | <i>}</i> |
| <i>o Pour les cartes annuelles découvertes (moins de 12 ans)</i> | <i>}</i> |
| <i>o Pour les cartes journalières</i> | <i>} 2€</i> |

Un carnet de prise de salmonidés vous est remis lors de l'acquisition de votre carte de pêche dans l'une de ces 9 AAPPMA réciprocityaires GAP. Il est obligatoire de noter immédiatement chaque prise de salmonidé conservé.

(TOTAL JOURNALIER de 6 TRUITES FARIO et ARC EN CIEL MAXIMUM en LACS et RIVIERES)

L'entretien et l'amélioration de notre patrimoine piscicole sont nos préoccupations quotidiennes, et nous demandent un investissement matériel et humain (bénévole) très important.

Pour une réciprocité durable, dans l'intérêt de tous, nous comptons sur votre sagesse et votre compréhension.

**A.A.P.P.M.A. des PÊCHEURS de la VALLÉE des LACS
GERARDMER**